

LA PRESSE

RIVIERA/CHABLAIS

1 fr. 50 par mois pour ICI TV?

Les téléspectateurs disent oui

Le public confirme son soutien à la chaîne régionale ICI Télévision. Les résultats d'un sondage réalisé par les municipalités des dix communes du district de Vevey indiquent que la majorité des abonnés du réseau câblé SITEL accepte une contribution d'1 fr. 50 par mois. La Conférence des syndicats a donné un préavis favorable. 7



Arnold Burgherr

JEUDI 10 AVRIL 1997

LA PRESSE RIVIERA/CHABLAIS

VEVEY/RIVIERA

7

Verser 1 fr. 50 par mois pour ICI TV

Les téléspectateurs donnent leur accord

Satisfaction pour ICI TV: interrogés par voie de sondage, une majorité des téléspectateurs du district de Vevey acceptent de verser 1 fr. 50 par mois pour assurer la pérennité de la chaîne régionale.

ICI Télévision a vraiment séduit son public. Ce dernier avait déjà exprimé sa satisfaction lors d'un sondage effectué par l'institut Mis Trend. Invités à soutenir matériellement la chaîne régionale – une modeste contribution d'1 fr. 50 par mois pour les ménages reliés au réseau câblé Sitel – les téléspectateurs confirment.

RÉSULTATS FAVORABLES

Les résultats d'un sondage menés par les dix municipalités du district de Vevey sont favorables. A la question «Estimez-vous qu'ICI Télévision doit continuer à exister?», la réponse est positive à

60%. A la seconde interrogation, «Si oui, seriez-vous prêt à ce que votre taxe SITEL augmente de 1 fr. 50 par mois», les «oui» atteignent une part de 75%.

Sur les 17000 abonnés touchés par le sondage, le taux de réponse – plus que satisfaisant, surtout si on le compare au taux de participation des votations politiques populaires – est de 43%. La Conférence des syndicats du district de Vevey a donné hier un préavis favorable à ce péage.

Les municipalités doivent encore se prononcer. En raison de l'emprise publique des installations de la SITEL et des conventions passées à cet effet, le télé-

seu ne peut toucher à ses tarifs sans le feu vert des autorités. Celles du district d'Aigle devront également se prononcer et la démarche sera aussi menée dans la région de Monthey.

La chaîne régionale propose de laisser aux téléspectateurs la possibilité de demander un remboursement en fin d'année.

Le risque de diminution significative des recettes est faible: une expérience menée à Sion a montré que 2,5% seulement des abonnés ont fait usage de ce droit.

BOUFFÉE D'AIR FRAIS

Pour le directeur d'ICI TV Costa Haralambis, la perspective de

cette bouffée d'air frais financière indispensable au maintien de la chaîne est réjouissante. Il espère bien sûr qu'elle pourra entrer en vigueur le plus rapidement possible.

Au total – district d'Aigle et région de Châtel-St-Denis compris – le «péage» devrait rapporter quelque 400 000 francs, soit grosso modo un tiers du budget. Les deux autres tiers proviennent de la publicité, en progression mais qui n'a atteint pour l'instant que la moitié de l'objectif, et de la quote-part de la redevance fédérale. Celle-ci est menacée chaque année. En 1996, elle a été réduite et ne représentait que 25% du budget», remarque Costa Haralambis.

EFFORTS RECONNUS

«Ce soutien public est aussi la preuve que nos efforts portent leurs fruits», se réjouit le directeur, qui peut ainsi envisager d'enrichir la grille des programmes.

Mas.



La majorité des téléspectateurs accepte de contribuer, pour 1 fr. 50 mensuel par abonné au réseau Sitel, à une bouffée d'air financière pour ICI TV.

Dominique Muller